

COLLÈGE ANTOINE CHINTREUIL

2024 - 2028



Présentation du

PROJET D'ETABLISSEMENT



INTRODUCTION

Le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des EPLE (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement), le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Elaboré par les différents membres de la communauté éducative, particulièrement au sein du Conseil Pédagogique, il est adopté ensuite par le Conseil d'Administration.

La construction d'un nouveau projet d'établissement est un moment fort dans la vie d'un établissement scolaire.

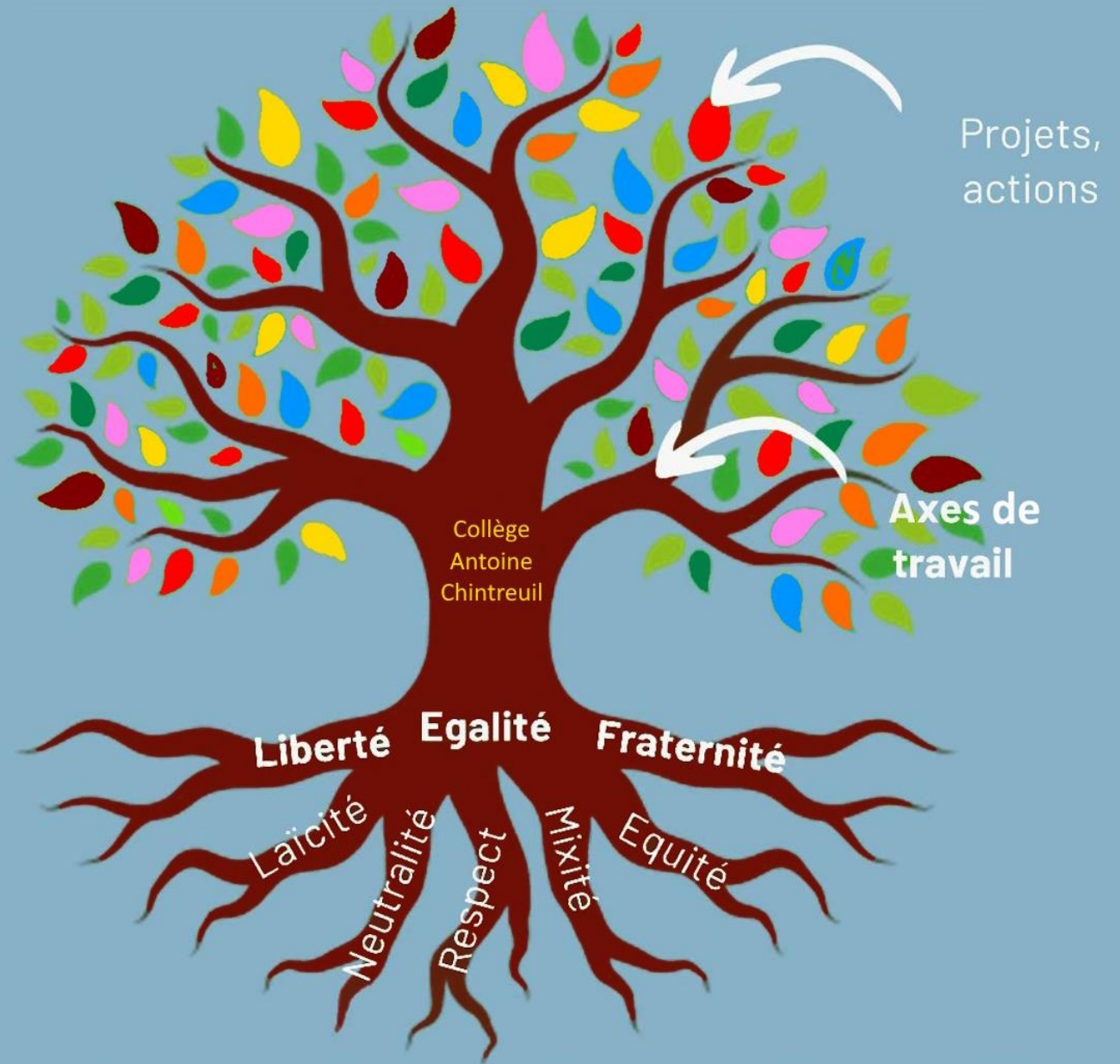
Il sert à exprimer la volonté collective et à assurer la cohérence entre les différentes actions et le contexte de l'établissement.

Les quatre axes de ce projet 2024-2028 plébiscitent les pratiques pédagogiques et éducatives et, en toile de fond, les préoccupations exprimées et partagées par toutes et tous : les valeurs républicaines, des valeurs de solidarité, la lutte contre les discriminations, les stéréotypes sociaux, l'inclusion, l'intérêt de donner du sens à l'École par les parcours éducatifs comme leviers pour donner du sens aux apprentissages, par l'autonomie et la responsabilisation, par le bien-vivre au collège, par l'ouverture vers l'extérieur.

Ce projet d'établissement place au cœur de ses objectifs les pratiques pédagogiques, l'expérimentation, l'innovation pour mener chaque élève au plus loin de ses talents et à la réussite de son parcours.

Le projet d'établissement est comme un arbre :

- Les racines sont les valeurs et principes qui nous guident.
- Le tronc représente la communauté éducative.
- Les branches sont les axes de travail, nos priorités et objectifs.
- Les feuilles sont toutes les actions qui viennent concrétiser ces objectifs.



AXE 1 :

DONNER DU SENS À L'ÉCOLE

- 1- Le collège, un lieu pour construire la suite du projet professionnel – Découverte des métiers
- 2- Importance des règles, du règlement – Notion d'autorité, de respect, de droit, de devoir – Fonctionner ensemble dans le respect et la confiance mutuels
- 3- Rapport à l'effort – Donner envie à l'élève de s'impliquer dans ses apprentissages

AXE 2 :

VERS L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILISATION

- 1- Par l'entraînement lors d'épreuves blanches puis d'épreuves officielles
- 2- Par les ressources et les accompagnements proposés

AXE 3 :

BIEN VIVRE AU COLLÈGE

- 1- Grâce à un accompagnement éducatif diversifié
- 2- Avec un CESCE dynamique
- 3- En s'appropriant les locaux et les espaces

AXE 4 :

CONCLUSIF ET RÉCAPITULATIF : OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

- 1- Favoriser l'ouverture culturelle des élèves
- 2- Renforcer les liaisons et les interactions avec les partenaires

AXE 1 : DONNER DU SENS À L'ÉCOLE

Objectif 1 :

**Le collège, un lieu pour construire la suite du projet professionnel -
Découverte des métiers**

Importance du rôle des professeurs principaux de 4^{ème} et 3^{ème} dans le suivi des élèves, de l'orientation concertée et de l'implication des parents.

Organiser une soirée des proviseurs avec les lycées de secteur, une sortie à Ain Formation Orientation, des visites d'entreprises et des interventions en classe de différents entrepreneurs dans le cadre du parcours avenir, découverte des métiers.

Valoriser la séquence d'observation en milieu professionnel des élèves de 3^{ème} avec élaboration du rapport de stage (y compris pour les élèves ULIS).

Développer des stratégies qui rendent l'élève acteur de son projet (utilisation de FOLIOS, présentoir ONISEP et flyers portes ouvertes, développer les dispositifs d'immersion tels que les mini-stages).

Encourager l'intervention d'anciens élèves.

Envisager de créer un forum des métiers.

Développer une meilleure connaissance du monde économique, industriel et social et créer des partenariats avec des entreprises (mettre en avant le bassin industriel et commerçant local).

Objectif 2 :

**Importance des règles, du règlement – Notion d'autorité, de respect, de droit, de devoir -
Fonctionner ensemble dans le respect et la confiance mutuels**

Encourager la présence des parents et développer des temps d'échanges avec les familles (rencontres parents professeurs...).

Inciter les parents à la connexion aux téléservices (ENT, Educonnect ...)

Respecter le règlement intérieur et renforcer son appropriation par les élèves, les parents et le personnel.

Objectif 3 :

Rapport à l'effort – Donner envie à l'élève de s'impliquer dans ses apprentissages

S'investir dans son rôle d'élève.

S'impliquer dans des projets concrets, (visites de forums, d'entreprises, projets concrets avec manipulations en technologie...).

Se créer une méthode de travail (avec l'aide des professeurs et en particulier les professeurs principaux sur l'heure Chintreuil).

Sensibiliser l'élève à l'importance des différents parcours (PSC1, ASSR, Evalang...).

AXE 2 : VERS L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILISATION

Objectif 1 :

Par l'entraînement lors d'épreuves blanches puis d'épreuves officielles

S'entraîner lors d'épreuves blanches écrites et orales du Brevet des collèges.

Chercher à harmoniser le principe de révision pour les épreuves officielles (DNB, PSC1, ASSR 1 et 2, PIX, Evalang, savoir nager...).

Motiver, encourager et responsabiliser les élèves pour les conduire à la réussite.

Poursuivre et renforcer le travail de groupes pluriprofessionnels d'aide et de suivi des élèves (point de suivi des élèves, rôle de coordination du professeur principal...).

Objectif 2 :

Par les ressources et les accompagnements proposés

Renforcer et harmoniser l'usage de l'ENT afin d'appréhender au mieux toutes ses possibilités et les ressources qu'il contient.

Démontrer l'importance des heures d'études dans l'emploi du temps et du travail à y fournir.

Montrer l'importance à tous les élèves du CDI, qui est un lieu riche pour les apprentissages.

S'emparer de l'heure Chintreuil afin de solliciter de potentielles aides auprès du personnel (professeurs, services sociaux, vie scolaire, direction...).

Choisir de possibles options et s'engager à les suivre tout au long de sa scolarité au collège.

Aider et accompagner les familles en difficulté.

Prouver l'importance de « Devoirs Faits » par sa responsabilisation et son autonomie à trouver dans le travail.

AXE 3 : BIEN VIVRE AU COLLÈGE

Objectif 1 :

Grâce à un accompagnement éducatif diversifié

Présenter et inciter les élèves vers les différents ateliers et clubs (chorale, théâtre, jeux de lettres, 1.2.3. albums, différents concours – rédaction, poésie, lecture -,...).

Faire comprendre l'importance de l'adhésion au Foyer Socio-Educatif, partenaire et soutien indispensable à l'établissement.

Inciter aux parcours sportifs grâce aux deux sections sportives (foot féminin et rugby mixte) et à l'UNSS.

Présenter le CDI comme lieu d'accompagnement différent pour construire sa scolarité.

Objectif 2 :

Avec un CESCE dynamique

Renforcer les partenariats existants :

- Gendarmerie (Maison de Protection des Familles de l'Ain),
- Enseignement Supérieur avec le Service Sanitaire,
- SDIS (PSC1)
- Planning Familial (éducation à la sexualité).

En interne :

- Infirmière scolaire (dépistage 6^{ème}, PAI)
- Insister auprès de tous sur le respect de la laïcité et la lutte contre le harcèlement (protocole PHARE)
- Dans le cadre de la prévention routière, référent sécurité (ASSR1 – ASSR2, sécurité cars scolaires).

Objectif 3 :

S'approprier les locaux et les espaces

Organiser avec le premier degré la visite de l'établissement par les CM2.

Créer une visite virtuelle de l'établissement avec mise à jour périodique (à l'issue de travaux de réhabilitation, à l'issue de rénovations, à l'issue d'agrandissements...).

Appréhender les propositions du CVC quant à de nouveaux aménagements, une nouvelle signalétique, de nouveaux agréments.

AXE 4 : CONCLUSIF ET RÉCAPITULATIF : OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

Objectif 1 :

Favoriser l'ouverture culturelle des élèves

Encourager et développer des programmes de sorties, d'échanges et de voyages scolaires (en intégrant les élèves Ulis).

Encourager les élèves à s'inscrire à la chorale afin de maintenir le projet inter-collèges et les concerts associés.

Objectif 2 :

Renforcer les liaisons et les interactions avec les partenaires

Encourager et développer les programmes d'actions solidaires avec le monde associatif.

Inciter les parents à participer aux instances :

- officielles (CA, délégués...)
- associatives (FSE)

Elaborer et construire des projets en lien avec les appels à projets éducatifs du Département.

Poursuivre voire renforcer les projets inter-établissements.

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'AXE 1

↳ Importance de la fréquentation

↳ Pourcentage de familles présentes

↳ Constat de suivi des élèves par les professeurs principaux 4^{ème} et 3^{ème}

↳ Pourcentage des élèves ayant suivi un mini-stage

↳ Évaluation des connexions ENT

↳ Pourcentage de réussite aux différents parcours

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'AXE 2

- ↳ Taux de réussite aux diverses épreuves
- ↳ Synthèse statistique des résultats DNB
- ↳ Taux d'occupation de l'heure Chintreuil
- ↳ Taux de volontariat à « Devoirs Faits » (niveaux 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})
- ↳ Taux de fréquentation du CDI, y compris pour les élèves ULIS
- ↳ Evaluer les taux de connexion ENT et Educonnect
- ↳ Evaluer le suivi des familles en difficulté

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'AXE 3

↳ Taux de participation aux ateliers, clubs, chorale, sections sportives, concours...

↳ Taux de fréquentation du CDI

↳ Statistique en matière de harcèlement, de non-respect de la laïcité

↳ Taux de réussite aux ASSR, au PSC1

↳ Pourcentage d'élèves bénéficiant d'un PAI

Indicateurs de suivi de la réalisation de l'AXE 4

- ↳ Taux de participation aux différents projets
- ↳ Constat d'inclusion des élèves ULIS dans les différents projets
- ↳ Concours « carnet de voyage »
- ↳ Nombre d'actions solidaires et nombre d'élèves participants
- ↳ Bilan du projet chorale inter-établissements